

Nombre de membres du Bureau :

- en exercice : 20
- membres présents : 19
- suffrages exprimés : 19
- pour : 19

DÉLIBÉRATION n° B2021/056

L'an deux mille vingt et un et le 01 avril à 18 heures trente, le Bureau de la Communauté de Communes du Plateau de Lannemezan s'est réuni au nombre prescrit par la loi à son siège social sous la Présidence de Monsieur Bernard PLANO.

Présents : Philippe SOLAZ, Catherine CORREGE, Alain PIASER, Joëlle ABADIE, Valérie DUPLAN, Roger LACOME, Martine LABAT, Nicolas TOURON, Céline CASSAGNEAU, André RECURT, Ludovic PONTICO, Serge SOHIER, Régine SARRAT, Albert BEGUE, Christiane ROTGE, Laurent LAGES, Francis ESCUDE et Jean-Bernard COLOMES.

Absents excusés : Maurice LOUDET et Didier FAVARO

Objet : Autorisation de Cession de 2 véhicules hors d'usage

Une proposition de reprise de deux véhicules hors d'usage a été faite pour un montant global de 2 000 €. Cette proposition porte sur un véhicule Renault Iveco mis en circulation le 7/01/1998 et un véhicule Renault mis en circulation le 06/05/1998.

Les propositions suivantes ont été formulées : montant de 500 € pour le Renault Iveco et montant de 1500 € pour l'autre véhicule. Ces propositions ont été faites par Monsieur René Peres demeurant à Bagnères de Bigorre.

Le Bureau, à l'unanimité des suffrages exprimés, décide :

- De valider la cession de ces 2 véhicules hors d'usage pour un montant de 500 € pour un Renault Iveco et un montant de 1500 € pour un véhicule Renault, à Monsieur René Péres demeurant à Bagnères de Bigorre,

- D'autoriser Monsieur le Président à signer tous les documents nécessaires à cette transaction.

Pour copie conforme,

Le Président
Bernard PLANO



Affichée le 14 AVR. 2021

Monsieur le Président,

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Pau dans un délai de deux mois à compter de la présente notification.

Accusé de réception en préfecture
065-200070787-20210401-2021-056B-DE
Date de télétransmission : 14/04/2021
Date de réception préfecture : 14/04/2021